

L'info de l'Ain et des Pays de Savoie



Sommaire

4^e trimestre 2013

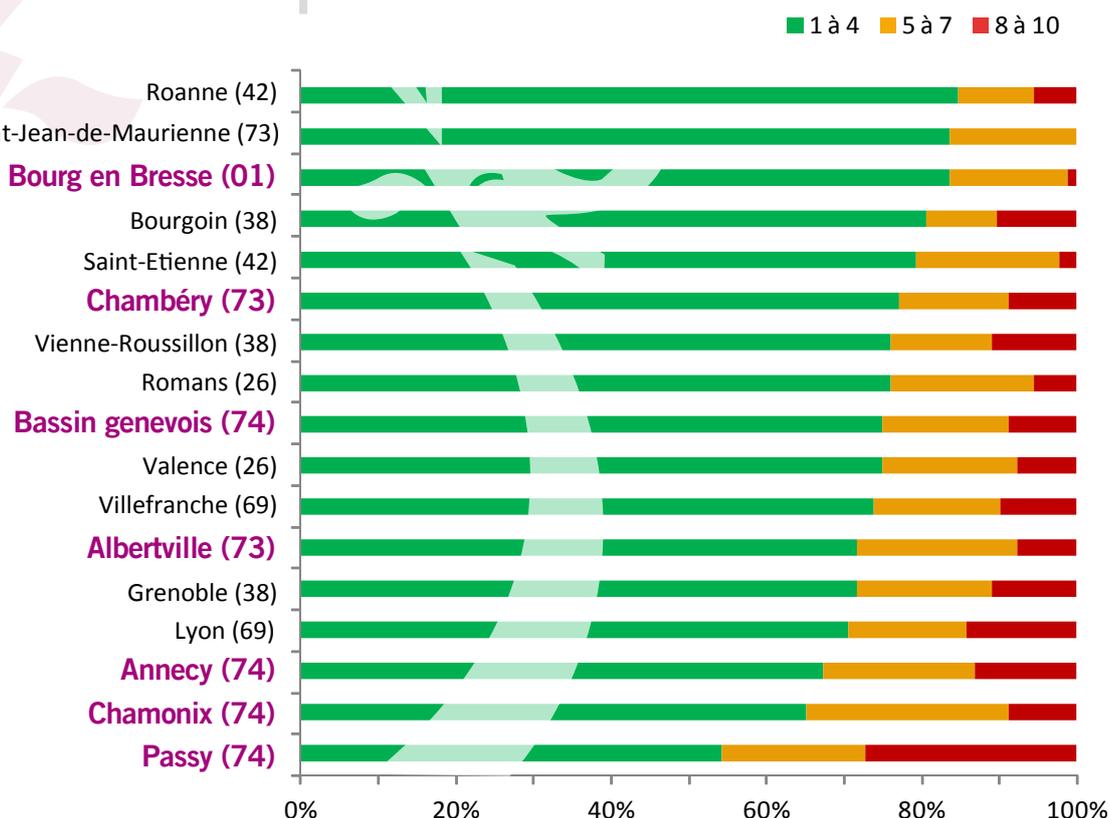
L'air du trimestre • L'actu du territoire • Air Rhône-Alpes dans la presse

L'air du trimestre

Les indices du trimestre en un clin d'oeil

Lors de ce dernier trimestre de l'année 2013, la qualité de l'air aura été plutôt hétérogène dans les agglomérations de l'Ain et des Pays de Savoie. Elle fut majoritairement qualifiée de bonne sur certaines agglomérations telles que St Jean de Maurienne et Bourg en Bresse, relativement épargnées avec plus de huit jours sur dix de bonne qualité de l'air. En revanche, elle fut qualifiée de moyenne à très mauvaise presque un jour sur deux pour les habitants de la zone Passy/Sallanches.

Répartition des indices de qualité de l'air
4^e trimestre 2013

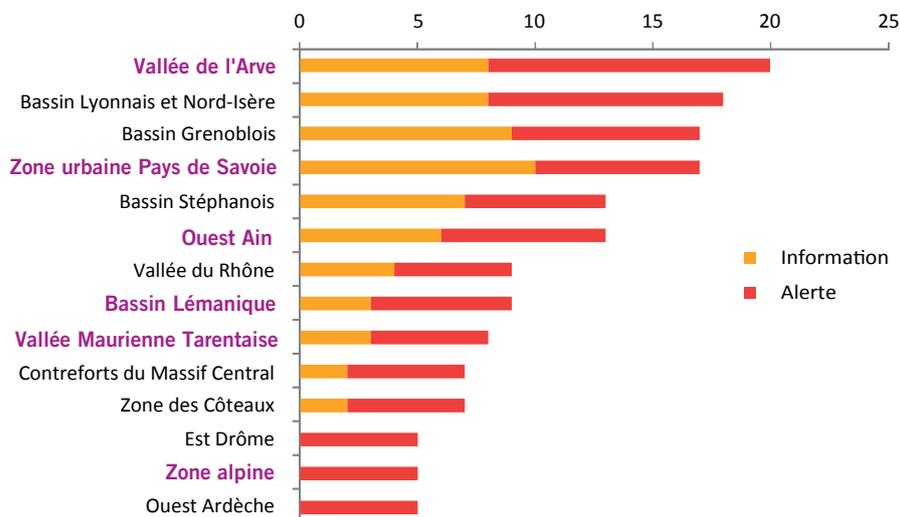


Les épisodes de pollution

De fin novembre à la troisième semaine de décembre, les températures ont été particulièrement rigoureuses, provoquant un accroissement conséquent des émissions induites par les besoins énergétiques. Une quasi absence de précipitations durant cette même période a contribué à une accumulation des polluants primaires dans l'atmosphère, conduisant à un épisode pollué étalé sur plus d'une vingtaine de jours.

Le secteur le plus touché fut la Vallée de l'Arve, avec 20 jours d'activation d'un dispositif préfectoral, suivi de près par la Zone Urbaine des Pays de Savoie (17 activations). La totalité des activations a concerné les particules PM10.

La zone alpine a été concernée seulement lorsque le dispositif interpréfectoral a été étendu à l'ensemble de la région. Les territoires en altitude sont généralement préservés de la pollution aux particules dès lors que l'on est éloigné des zones urbanisées.

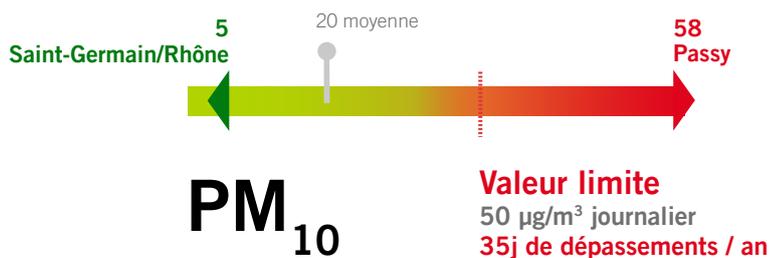


Nombre d'activations du dispositif préfectoral en cas d'épisode pollué
Du 1^{er} oct. au 31 déc. 2013

Que dit le réseau fixe ?

Vis-à-vis de la réglementation, la valeur cible a été atteinte en 2013 pour l'ozone sur le bassin lémanique et en altitude. Le dioxyde d'azote a lui dépassé la valeur limite annuelle en proximité routière. Enfin, le seuil réglementaire concernant les particules qui autorise 35 jours de dépassement annuel du seuil journalier de 50 µg/m³ a été franchi à Passy, avec 58 dépassements, dont 19 constatés sur le seul mois de décembre 2013.

la plus basse / la moyenne / la plus haute



Nombre de dépassements de seuils mesurés sur les sites de surveillance de l'Ain et des Pays de Savoie
Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013

L'actu du territoire

Travaux de démolition à Chamonix

[Lire la news sur le site d'Air Rhône-Alpes](#)



Air Rhône-Alpes dans la presse

Pollution de l'air : les poids lourds de la colère

[Lire l'article d'Actu Environnement du 27 novembre 2013](#)

En vertu de la loi sur les droits d'auteur du code de la propriété intellectuelle, il nous est impossible, sauf autorisation des titres de presse ou journalistes concernés, de publier et ou diffuser les articles mentionnés en pdf. Les liens diffusés dans cette revue de presse peuvent donc être à terme erronés ou être soumis à un abonnement payant.



Rejoignez-nous
sur Facebook !



Rejoignez-nous
sur Twitter !



Abonnement
aux bulletins
quotidiens de
la qualité de l'air
en Rhône-Alpes



L'air de ma
commune



Rhône-Alpes
Comité Ain
et Pays de Savoie

www.air-rhonealpes.fr

